



© LOCALLE DE COURT

Une centaine de personnes lors de notre soirée-débat aux échanges constructifs

UNE MICRO-FERME : TÉMOIGNAGE

## Ensemble dans le respect du vivant

**Il y a déjà dix ans que Pia Monville et Cédric Melin ont décidé de lancer leur projet « les coins de champ » à Court-Saint-Étienne. Ils proposent aujourd'hui des fruits et légumes issus d'une agriculture de petite taille et respectueuse du vivant sous toutes ses formes (végétale, animale, minérale et humaine).**

Pia et Cédric se sont lancés dans le maraîchage et la production de fraises biologiques. Marqué par les principes mercantiles appliqués par certains grands agriculteurs, Cédric, ingénieur industriel en horticulture de formation, avait développé cette envie de travailler la terre différemment. « Ce projet, on l'a créé ensemble. On a commencé avec les fraises et les potirons et aujourd'hui on arrive à cultiver septante légumes différents et à vivre tous les deux de cette activité », explique Cédric. Cela fait maintenant cinq ans qu'ils travaillent à temps plein tous les deux sur plusieurs parcelles sur Court-Saint-Étienne. Ils recherchent activement à créer des synergies avec les autres agriculteurs de la commune, ce qui leur permet de faire le lien entre deux modèles agricoles qui ne se côtoient pas souvent.

Il était essentiel pour eux de proposer des produits biologiques, mais aussi cultivés dans le respect du vivant et de l'environnement. Leur but n'est en effet pas d'offrir des produits bio uniquement pour améliorer la santé de ceux qui les mangent. « On veut aller au-delà de cette idée. Le bio, c'est important pour la santé de la population mondiale, de la terre, des animaux, l'ensemble de l'écosystème vivant, en fait », ajoute Pia. Les relations humaines sont aussi au centre de leurs préoccupations : « fonctionner en réseau avec ceux qui existe autour de nous nous tient extrêmement à cœur », explique Cédric. « Nous avons une réalité locale communale. Même si le contexte global nous dépasse, il faut agir localement. »

« Ce qui m'intéresse c'est de faire du commerce autrement », dit Pia. Le principe ? Favoriser la vente directe et ne travailler qu'en circuit court. Leur production est en effet uniquement vendue sur Court-Saint-Étienne et ses environs. Une partie de la production sert à la confection des paniers bio qui sont distribués toutes les semaines et les fraises sont vendues en vente directe au bord des routes durant la saison. Une autre partie de la production part à la coopérative Agricover que nous avons créée il y a sept/huit ans avec une vingtaine d'autres producteurs et éleveurs qui travaillent en bio. Enfin, nous proposons aussi l'autocueillette et nous avons des partenariats avec des petits magasins.



© LOCALLE DE

Cedric et Pia et leur projet des coins de champ : pour un autre modèle.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DU 10 FÉVRIER

## QUELLE AGRICULTURE POUR NOTRE COMMUNE?

**Vous étiez nombreux le 10 février dernier pour notre café citoyen consacré à l'agriculture dans nos communes. Veut-on garder des agriculteurs actifs dans nos communes ? Ceux-ci peuvent garantir la biodiversité de nos aliments et des paysages wallons plus intégrés. Comment leur permettre de survivre et de trouver une véritable place ? Quels rôles nos communes pourraient-elles jouer ? Telles étaient les prémisses.**

Pour planter le décor, Pascal Durdu (asbl Farming4Climate) nous a synthétisé la situation wallonne. En réalité, seul 1 ou 2% de nos dépenses (dites "des ménages") payent in fine des agriculteurs. Cela explique en partie pourquoi 68% des fermes ont disparu depuis 1980, tandis que seuls 30% des agriculteurs possèdent leurs terres. Dès lors, nous importons 60% de notre nourriture (99% pour certains ingrédients dont café et chocolat).

De nos vastes cultures céréalières, 50% alimentent Biowanze, 40% les vaches, et seuls 10% servent pour l'alimentation humaine. La production wallonne de légumes est très majoritairement orientée vers la production de légumes congelés (petit pois, haricots) pour... l'export !

Le niveau de matière organique dans le sol est passé de 4-5% à moins de 2% en 30 ans. Certains champs ont perdu 4/5ème de leurs vers de terre. Le changement est nécessaire et les agriculteurs présents dans la salle ont témoigné de leurs démarches, et de leur besoin de soutien.

**Et à Court-Saint-Etienne, le savez-vous ?**

- 1262 ha (près de 50% du territoire) sont dédiés à l'agriculture
- Mais depuis 2000, le nombre d'agriculteurs est passé de 18 à 11
- Et durant la même période, la surface agricole utilisée sur notre territoire a diminué de 19%, passant de 760 ha à 613 ha, soit 9 ha de moins chaque année.

Faites le calcul : à ce rythme, que restera-t-il en 2030 ? La commune et le CPAS possèdent eux-mêmes plusieurs hectares de terres agricoles. Ne serait-il pas judicieux de les valoriser pour promouvoir une agriculture de proximité afin d'alimenter notre crèche, nos écoles, et tous les citoyens ?

Par ailleurs, comme l'a relevé le Diagnostic Territorial, entre nos deux zones Natura 2000 et nos 3 sites de Grand Intérêt Biologique, nous pouvons aussi participer au maillage écologique.

**Michel Tricot & Xavier Marichal**  
Conseillers communaux

PASSER À L'ACTION

# DES IDÉES POUR COURT-SAINT-ETIENNE

Le constat et les enjeux sont clairs. Les décisions qui seront prises cette année dans le cadre de la révision de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne seront cruciales pour développer un meilleur modèle agricole en Europe. Mais n'y a-t-il pas moyen, sans attendre des décisions qui nous échappent, d'orienter quand même les activités agricoles ici, à Court-Saint-Etienne ? Oui, c'est possible !

La première chose à faire est de mettre un terme au grignotage des terres agricoles que nous connaissons depuis de nombreuses années. Pour cela, nous estimons que les promoteurs de projets qui empièteraient sur des terres agricoles devraient compenser d'une manière ou d'une autre cet impact négatif, par exemple en leur imposant d'assurer la sauvegarde d'autres zones agricoles menacées. C'est ce qu'Ecolo défendra pour : le contournement routier de Beurieux, un nouveau parking pour le crématorium, le projet immobilier Val de

Croix, un nouveau commissariat de Police... Tous ces projets sont envisagés sur des terres agricoles !

La seconde chose à faire est de créer un climat de dialogue constructif avec les premiers concernés : les agriculteurs. Nous proposons de mettre en place un conseil consultatif de l'agriculture (par exemple dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural qui se met en place), avec eux. L'objectif serait notamment d'étudier ensemble l'aménagement du territoire agricole, d'évoquer les pratiques agricoles et leurs aspects environnementaux, de guider le conseil communal sur les dossiers susceptibles de mener à des décisions qui auront une incidence sur la vie agricole. La Commune doit aussi prendre des décisions qui favorisent l'agriculture telle que nous la soutenons : locale et sans pesticides. Comment ? Par exemple en choisissant désormais le bio et les circuits courts pour la préparation des repas scolaires et les repas sur roue du CPAS.

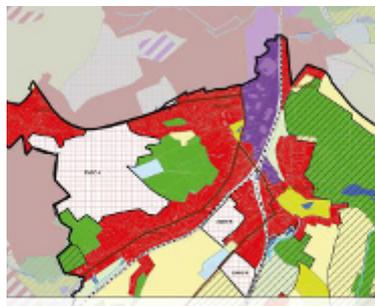
## Concrètement



© SOURCE PHOTO

### Des potagers partagés

Le CPAS a créé un très beau potager partagé le long de la Thyle, dans le centre de Court. Un lieu de rencontre, un lieu de partage, un lieu de formation... Un bel exemple à multiplier pour celles et ceux qui n'ont pas les compétences, la possibilité ou l'énergie de cultiver leur propre potager... La Commune et le CPAS possèdent suffisamment de parcelles qui le permettraient. Et pourquoi pas un potager dans chaque école communale, lieu d'éveil et de formation pour les enfants... et pourquoi pas aussi pour leurs parents ? Nous proposons aussi que le compost réalisé avec les déchets verts collectés au Recypark, soit mis gratuitement à disposition pour ces potagers partagés, mais aussi de tous les stéphanois-es.



© SOURCE PHOTO

### Terrains communaux et critères environnementaux

La Commune et le CPAS possèdent plusieurs hectares de terres agricoles qui sont exploitées au bon gré de ceux qui en ont l'usage. Les autorités communales pourraient pourtant conclure des baux à ferme qui détermineraient le cadre dans lequel l'exploitation de ces terres peut se faire. Il est ainsi possible d'y limiter voire d'y interdire l'emploi de pesticides, d'encourager la plantation de haies le long des parcelles et la mise en œuvre d'actions en vue de favoriser la biodiversité (notamment avec le soutien de subsides européens), de prévoir des clauses sociales particulières...



© SOURCE PHOTO

### Une ceinture alimentaire pour le centre du BW

Des habitants, des associations et plusieurs mandataires de communes avoisinantes réfléchissent à la création d'une « ceinture alimentaire » du centre du Brabant wallon : développer la culture de produits agricoles destinés à répondre aux besoins de cette zone plutôt que de produire pour l'exportation. La moitié de la surface de Court-Saint-Etienne est agricole ; les autorités communales doivent s'associer avec détermination à ce projet, pour renverser la vapeur et développer notre résilience, notre capacité à faire plus facilement face aux crises qui s'annoncent.